

Metz, le 8 octobre 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Astride ERMAN
Tél : 03 87 34 33 27 – 06 71 51 60 28
E-mail : astride.erman@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire
1 place de l'Hôtel de ville
57140 Woippy

OBJET : Lotissement « Le Grand Près » sur la commune de Woippy - Porter à connaissance EU –
Affichage en mairie
RÉF. : Dossier CASCADE n° 57-2024-00566
P.J. : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance
le dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de «porter à connaissance eaux usées» au titre de l'article R.181-46 du code de l'environnement déposé par HAGANIS pour le raccordement au réseau existant des eaux usées concernant la création du lotissement "Le Grand Près" sur votre commune, est recevable.

Le projet consiste à la création d'un lotissement de 142 lots individuel découpé en 3 tranches sur une surface de 5,35 ha pouvant accueillir environ 426 équivalents habitants soit 25,56 kg DBO₅/j supplémentaires raccordés à la station d'épuration de Metz.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à HAGANISvalant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la responsable de l'unité police de l'eau,
l'adjointe



Astride ERMAN